



D.2020.02.05.8.5

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 05 Février 2020

8. GESTION DU PATRIMOINE**8.5 - MOBIBUS – Réalisation d'une expérimentation dite « KMV » visant à prolonger la durée de vie des véhicules. Désaffectation de matériel et déclassement du domaine public en 2020.**

L'an deux mille vingt, le cinq février à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard		X (Mme Traval-Michelet)	
AUJOLAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire			X
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc			X
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe		X (M. Del Borrello)	
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry		X (Mme Rouchon)	

Par les délibérations D.2019.02.06.5.1 du 6 février 2019 et D.2019.04.10.5.2 du 10 avril 2019, Tisséo Collectivités a approuvé le choix de la société TPMR Toulouse pour l'exploitation de Mobibus à compter du 1er juillet 2019 pour une durée de six ans.

Dans le cadre du nouveau contrat, la société TPMR Toulouse se voit confier 51 véhicules mis à disposition par Tisséo Collectivités. L'âge moyen du parc est de 6,5 ans. La société TPMR Toulouse est également en charge du renouvellement du parc nécessaire à la réalisation du service. Un plan d'investissement prévoit le renouvellement du parc par des véhicules neufs, sur la durée du contrat. A la fin de la convention, les véhicules sont rétrocédés à Tisséo Collectivités.

La société TPMR Toulouse a proposé à Tisséo Collectivités de s'engager dans une démarche environnementale par une expérimentation visant à prolonger la durée de vie des véhicules utilitaires ayant bénéficié d'aménagements coûteux. Cette démarche répond pleinement :

- aux enjeux environnementaux actuels visant à promouvoir des solutions permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- aux objectifs de la mise en place de zones à faibles émissions (ZFE) à Toulouse dès 2021,
- aux enjeux liés au développement de l'économie circulaire, visant à réduire les prélèvements de ressources et les impacts environnementaux des process de fabrication.

L'expérimentation consiste à **reconditionner des moteurs diesel en fin de vie pour les transformer en moteur hybride GNV/gazole**. Ce concept dénommé « Kit de Motorisation Verte » (KMV) pourrait permettre un allongement de la durée de vie des véhicules Mobibus, ouvrant la voie à des transports moins polluants et à une réduction des besoins d'investissement en véhicules neufs.

Cette expérimentation sera réalisée sur deux véhicules arrivant prochainement en fin de vie et dont la valeur nette comptable unitaire dans les comptes de Tisséo Collectivité est inférieure à 10 k€.

Dans le cadre de la gestion du parc de véhicules Mobibus, Tisséo Collectivités envisage donc de réformer deux véhicules en 2020.

Ces véhicules sont considérés comme des biens mobiliers affectés à l'exercice d'une activité de service public de transport. Il est donc nécessaire, selon les dispositions de l'article L. 2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, de constater dans un premier temps leur désaffectation matérielle, et dans un second temps, de prononcer leur déclassement du domaine public de Tisséo Collectivités.

La liste détaillée des véhicules est la suivante :

n° de parc	Immatriculation	n° série	Modèle	Marque	VNC au 31/12/2020
8408	CH-619-ZV	VF6MFF5DR47144923	MASTER L3H2 3 UFR	RENAULT	8 268 €
8411	CL-758-RR	VF6MFF5DR47144917	MASTER L3H2 3 UFR	RENAULT	8 268 €

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20200213-20200205-8-5D-
DE
Date de télétransmission : 13/02/2020
Date de réception préfecture : 13/02/2020

Ces deux véhicules seront cédés à l'Euro symbolique à la société TPMR Toulouse pour réaliser l'expérimentation, ceci correspondant à la participation de Tisséo Collectivités au projet.

Il est donc proposé d'autoriser le Président de Tisséo Collectivités à constater la désaffectation des deux véhicules listés ci-dessus, et à prononcer leur déclassement du domaine public de Tisséo Collectivités.

.....

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président de Tisséo Collectivités à constater la désaffectation de deux véhicules du parc bus en 2020, et à prononcer leur déclassement.

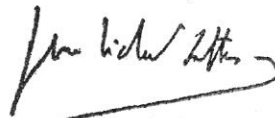
ARTICLE 2 : AUTORISE la cession à l'Euro symbolique de ces deux véhicules à la société TPMR Toulouse.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an
que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES